



Conférence LES France, Comité *Dispute Resolution*, 9 novembre 2021, 17h00

Du nouveau côté *Dispute Resolution*

Isabelle Romet (Interspheris SAS)
Médiatrice OMPI

Avec le concours de

André-Pascal Chauvin
Président Avalue IP

1



But de cette conférence

- Vous présenter les orientations de travail
- Recueillir vos préférences et vos idées
- Vous inviter à rejoindre l'équipe de travail du comité
- En un mot, une séance interactive pour lancer un nouveau cycle

2



Plan

- Mon parcours
- Vision pour le Comité Dispute Resolution
- Principales évolutions en cours en matière de stratégie de résolution des litiges
- Orientations de travail
- Invitation à rejoindre l'équipe de travail

3



Mon parcours

- **1988 à 2016** : Avocate spécialisée en propriété industrielle, notamment en contentieux des brevets
- **Depuis 2016** : Nombreuses formations à la médiation, la facilitation et le coaching (individuel et d'équipe)
- **2018** : Création de mon cabinet de médiation, facilitation et coaching, Interspheris SAS
- **Pratique professionnelle actuelle** :
 - Médiation de résolution de conflit (judiciaire ou conventionnelle)
 - Médiation de projet (conventionnelle)
 - Processus d'accompagnement voisins (facilitation ou coaching de négociation, relations entre co-contractants, facilitation de coopérations industrielles, dialogue des équipes)
 - Formations sous forme d'ateliers

4



Vision pour le comité *Dispute Resolution*

▸ Focus sur les besoins des entreprises :

- Aider les entreprises à :
 - Optimiser leurs stratégies de défense de l'innovation
 - Actualiser leur logiciel de prévention et résolution des litiges PI

- Si possible, agir comme relais auprès des pouvoirs publics

5



Vision pour le comité *Dispute Resolution*

▸ Focus sur l'intelligence collective

- Travailler en mode Intelligence collective au sein du comité
- Connexion avec les membres du LES France : à l'écoute des besoins et idées
- Synergie avec les comités *Dispute Resolution* des autres pays

6



Vision large de la résolution des litiges

	Négociation	Médiation	Procédure judiciaire	Arbitrage
Intervention d'un tiers	NON	Médiateur	Juges	Arbitres
Prononcé d'une décision	NON	NON	OUI	OUI
Suggestion de solution / Décision	NON	NON	Décision	Décision
Confidentialité	Si accord de confidentialité ou si négociation <i>via</i> avocats	OUI	NON	OUI
Participation des conseils	Optionnelle	Très recommandée	OUI	OUI
Honoraires autres que les conseils	NON	Modestes	NON	Élevés

7



Les principales évolutions en cours

- Essor de la médiation : vers un changement de paradigme
- Contentieux judiciaire : entrée en vigueur de la Juridiction Unifiée du Brevet (JUB) probablement mi 2022
- Vie des contrats : effets du Brexit

8



L'essor de la médiation



Source : <https://www.courdecassation.fr/print/pdf/node/1532>

9



Un changement de paradigme

- Initialement parent pauvre des modes alternatifs de règlement des litiges
- La médiation devient progressivement un « *mode premier de règlement des litiges* » *
- Dans de nombreux domaines
- Dans de nombreux pays (dont les USA)
- Sous l'impulsion des pouvoirs publics, du législateur, des juridictions, des magistrats
- Signe de transition sociétale : vers une gestion écologique des différends ?

* « *Médiation et conciliation : modes premiers de règlement des litiges* », Par Chantal Arens, alors Premier président de la cour d'appel de Paris et désormais Première présidente de la cour de cassation, et le Professeur Nathalie Fricero, GP, 24-25 avril 2015, N° 114 à 115, p. 13

10



Le rôle actif de la cour d'appel de Paris

« L'office du juge ne doit pas être seulement entendu comme le pouvoir exclusif de trancher le litige mais aussi beaucoup plus largement comme le pouvoir de rétablir la paix. Aussi, la conciliation et la médiation méritent d'être placées au cœur de l'idéal de justice et du système judiciaire, ces modes amiables n'étant pas cantonnés à être des voies alternatives. »



Rapport du 10 mars 2021 sous l'impulsion de la cour d'appel de Paris

<https://www.cours-appel.justice.fr/paris/la-promotion-et-lencadrement-des-modes-amiables-de-reglement-des-differends>

11



La pratique de la cour d'appel de Paris en matière de PI

- Depuis fin 2020
- Dans un nombre significatif de dossiers
- Invitation des parties par message RPVA à rencontrer un médiateur
- Pour une réunion gratuite d'information
- Et avec un délai imparti aux parties pour indiquer si elles acceptent d'entrer en médiation

« Le médiateur expliquera aux parties le principe, le but et les modalités d'une mesure de médiation, et recueillera leur consentement ou leur refus de cette mesure, lequel devra être donné par les parties par message RPVA au plus tard le -----. »

12



L'impulsion de la cour de cassation

Rapport
2021

« Le groupe qui a volontairement limité sa réflexion à la matière civile, commerciale et sociale a organisé ses travaux autour des problématiques suivantes : existe-t-il des obstacles à la mise en place de la médiation au niveau de la cassation ? Les textes en vigueur permettent-ils d'y recourir ? Faut-il les compléter pour tenir compte de spécificités procédurales propres à la cassation ? (...) »

Ces questions, abordées tout au long des travaux, ont conduit au constat qu'il n'y avait pas d'obstacle à la médiation au niveau de la cassation (I), et ont permis de dégager les modalités de mise en œuvre d'une telle pratique devant la Cour de cassation (II). »



Groupe de travail
La médiation devant la Cour de cassation

Rapport du 7 juillet 2021 du groupe de travail « Médiation devant la cour de cassation »
<https://www.courdecassation.fr/print/pdf/node/1532>

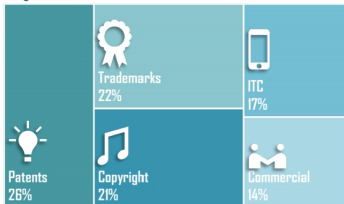
13



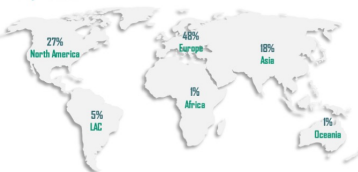
Données de l'OMPI (conférence OMPI du 19 octobre 2021, Ignacio de Castro)

WIPO ADR Caseload

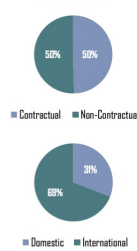
Legal Area



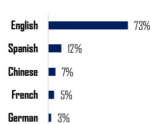
Party Location



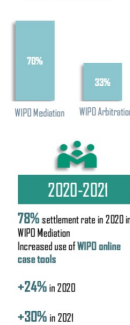
Case Source



Language



Settlement Rate



WIPO | ADR
Arbitration
and
Mediation
Center

14



Au fait, la médiation, c'est quoi ?

- Un processus structuré
- Faisant intervenir un tiers :
 - ✓ Neutre (ni juge ni conseil)
 - ✓ Impartial
 - ✓ Indépendant
- Un processus confidentiel
- Principe de la liberté des parties tout au long du processus
- Si un accord est trouvé, il est rédigé par les parties et leurs conseils



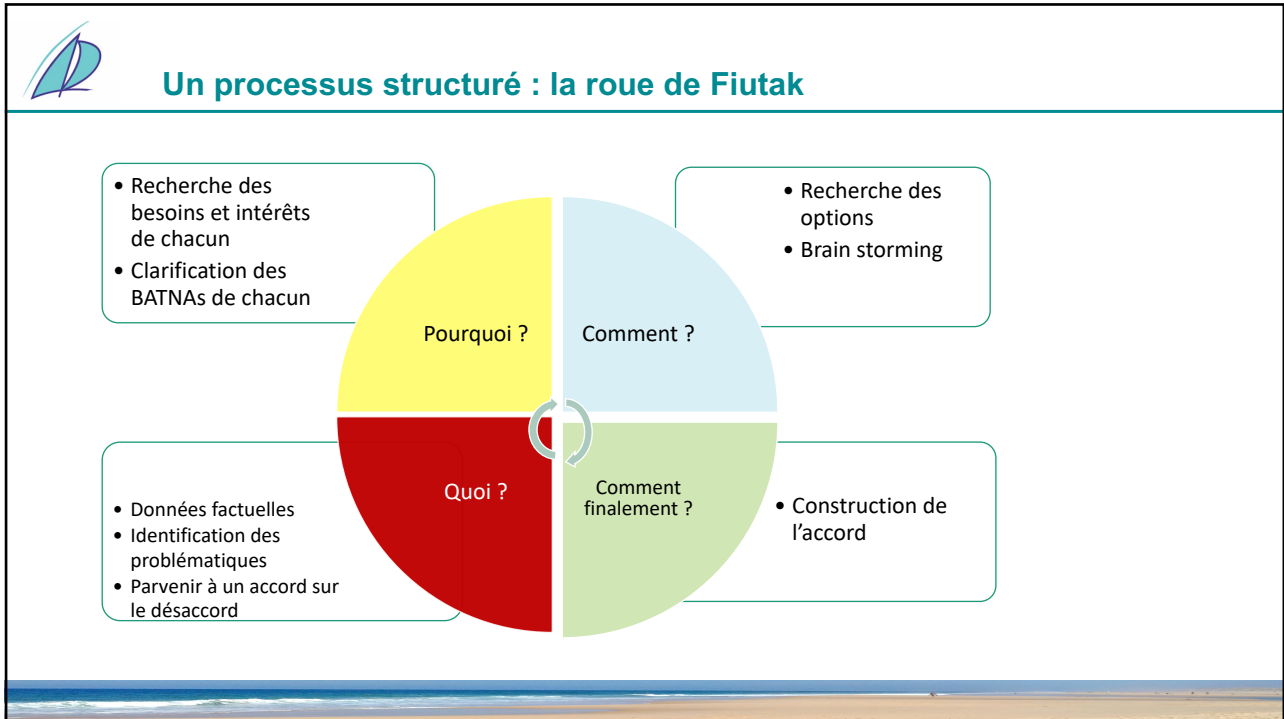
15



Médiation conventionnelle et médiation judiciaire

- **Médiation judiciaire** lorsque le médiateur est désigné par une juridiction dans le cadre d'un procès
- **Médiation conventionnelle** lorsque décidée et mise en place par les parties :
 - Pour des situations conflictuelles ou pré-conflictuelles
 - Et aussi dans des situations non conflictuelles (« **médiation de projet** » ou facilitation)


16



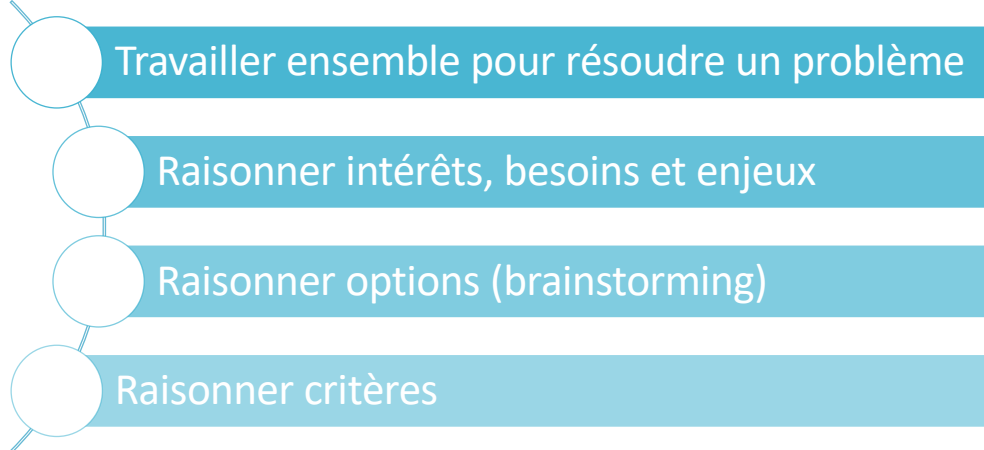
17



18



Les piliers du pont : principes de la négociation raisonnée




The diagram consists of four white circles arranged vertically on the left side, connected by thin lines. Each circle is connected to a horizontal teal bar on the right. The bars contain the following text from top to bottom:

- Travailler ensemble pour résoudre un problème
- Raisonner intérêts, besoins et enjeux
- Raisonner options (brainstorming)
- Raisonner critères



19




Intérêts de la médiation

- ▀ Supprimer l'aléa judiciaire
- ▀ Réduire les coûts du règlement du litige
- ▀ Réduire le temps consacré au litige

- ▀ Élargir le champ de la discussion
- ▀ Parvenir à un accord qui a du sens pour les deux parties

- ▀ Suspension de la prescription
- ▀ Parvenir à un accord pouvant être homologué et avoir la même force qu'une décision de justice

- ▀ Avoir un contact direct avec l'autre partie, pouvoir dialoguer, comprendre,
- ▀ Restaurer ou créer une relation
- ▀ Apaiser certaines rancœurs



20



Médiation mode d'emploi, questions concrètes

- Quelles situations se prêtent à une médiation ? Quand démarrer une médiation ?
- Quel taux d'accord ?
- Les clauses de médiation dans les contrats : Pour ou contre ? Quelles options ?
- Comment choisir le médiateur ou les co-médiateurs ?
- Médiation par visioconférence : mythe ou réalité ?
- Combien de temps prévoir pour une médiation ? Possibilité de médiation en accéléré ?
- Quel budget prévoir ?

21



Médiation mode d'emploi, questions concrètes

- Une médiation permet-elle des mesures d'instruction (intervention d'un sachant) ?
- Comment garantir le respect de la confidentialité des données ultra-confidentielles ?
- Particularités de la médiation pour un conflit international ?
- Plus généralement, comment bien aborder une médiation et optimiser ses chances de succès ?

22



Médiation : orientations de travail

- **Intention générale : médiation mode d'emploi**
- « *Mock Mediations* », selon la méthode française et selon quelques autres pays
- Un séminaire ou un cycle de conférences avec les différents professionnels concernés : juges, médiateurs, avocats, conseils en propriété industrielle, entreprises : ce qu'il faut savoir pour un usage optimal de la médiation
- Si possible, des témoignages (interview vidéo en ligne) : « *Lessons learnt* », partage d'expérience, « *Success Stories* », portraits

23



Principales évolutions côté contentieux judiciaire

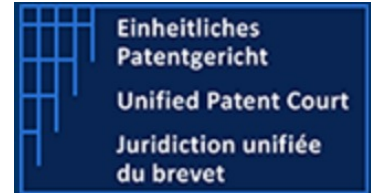
- Le grand évènement : entrée en vigueur de la Juridiction Unifiée du Brevet (JUB) très probable mi 2022
- Une jurisprudence française en continuelle évolution

24



JUB mode d'emploi, questions concrètes

- La JUB, vraiment ?
- Quel calendrier ?
- Que va-t-il arriver à mes brevets ?
- « *Opt-out* » ? Que dois-je savoir ? Comment choisir ?
- Mes prochains dépôts de brevet, quoi de neuf ?
- Une procédure devant la JUB en tant que demandeur, dans quels cas et à quoi m'attendre ?
- Une procédure devant la JUB en tant que défendeur, dans quels cas et à quoi m'attendre ?



25



JUB : orientations de travail

- Un séminaire ou un cycle de conférences aidant les entreprises à :
 - Mieux connaître la façon dont les procès se dérouleront devant la JUB
 - Clarifier les décisions stratégiques qu'elles doivent prendre
 - Clarifier leurs critères de décision

26



Contentieux judiciaire : orientations de travail

- Les grandes tendances de la jurisprudence française : mise en place d'un baromètre avec quelques indicateurs :
 - Nombre de nouveaux dossiers
 - Nombre de décisions
 - Durée moyenne des procédures
 - Pourcentage d'interdictions provisoires accordées
 - Pourcentage de titres annulés
 - Pourcentage de demande en contrefaçon admise
 - Calcul des dommages et intérêts
 - Article 700 du code de procédure civile
- Travail de fond sur un thème :
 - Par exemple, le calcul des dommages et intérêts, avec présentation dans le cadre d'une conférence



27



Vie des contrats : les effets du Brexit

- Effets sur la vie des contrats ?
- Effets sur la résolution des litiges en matière de contrat ?



28



Côté contentieux arbitral

- Confidentialité
- Difficultés à connaître l'actualité arbitrale, hormis via les recours postérieurs devant la cour d'appel
- Une voie souvent réservée à des contentieux à forts enjeux



29



Invitation à rejoindre l'équipe de travail



09/11/2021

- 30 -

30



Merci

Merci pour votre participation !

Merci de me contacter pour rejoindre l'équipe ou pour échanger



Isabelle Romet

Médiation - Facilitation - Coaching
La voie du gagnant-gagnant

07 85 22 77 61
isabelle.romet@interspheris.com
www.interspheris.com

09/11/2021

- 31 -